

Le Conseil Communautaire de Billom Communauté s'est réuni le 21 octobre 2024 à la salle des fêtes d'Isserteaux sous la présidence de Gérard GUILLAUME, président. Les délibérations suivantes ont été approuvées :

N° 80	Patrimoine	PAH : demande de subvention ONAC	Approuvé à l'unanimité
-------	------------	----------------------------------	------------------------

Une demande de subvention et labellisation sera déposée auprès de l'Office national des anciens combattants et victime de guerre (ONAC) pour deux projets proposés par le pays d'art et d'histoire:

- la course d'orientation « dans la peau d'un résistant » afin de financer le matériel acquis (balises) et le graphisme et impression des documents et supports donnés aux élèves. Budget de l'action : 2 995 €, demande de subvention : 750 €

- la projection du film « Arlette, une histoire que nous ne devons jamais oublier » et l'accueil de son réalisateur danois (en partenariat avec l'université de Clermont) pour deux séances : une scolaire et une tout public le 28 novembre. Budget de l'action : 824 €, demande de subvention : 200 €

N° 81	Patrimoine	PAH : modification tarifaire	Approuvé à l'unanimité
-------	------------	------------------------------	------------------------

Le tarif des ateliers jeune public 0-5 ans passe de 3 à 4 €/ personne et sera appliqué également aux accompagnateurs.

N° 82	Economie	Fonds d'aide aux commerces	Approuvé à l'unanimité
-------	----------	----------------------------	------------------------

Le Conseil communautaire a validé, fin 2023, la mise en œuvre d'un nouveau dispositif d'aides aux commerces, en partenariat avec la Région. Il s'agit de soutenir les petites entreprises du commerce ou de l'artisanat de proximité, avec un point de vente accessible au public, pour s'installer ou se développer, dans un objectif de revitalisation commerciale des centres-bourgs et bourgs-centres. Après examen de la demande, l'assemblée valide le soutien à :

« Instants d'une vie » Delphine Thiriote Photographe professionnelle à Billom pour 1 744 € € (10 % de la dépense) en complément des 3 489 € de la Région (20%), pour des travaux de rénovation intérieure et achat de matériel professionnel.

N° 83	Finances	Attribution de subvention Les Petites Pépites	Approuvé à l'unanimité
-------	----------	---	------------------------

Suite à l'incendie qui a détruit en grande partie les locaux de l'association des Petites Pépites, le conseil lui attribue une aide d'urgence de 10 000 €.

N° 84	Finances	Attribution de fonds de concours aux communes	Approuvé à l'unanimité
-------	----------	---	------------------------

Suite au pacte fiscal et financier, le Conseil communautaire a validé une enveloppe globale de 600 000 € à destination des communes, pour des projets en lien avec les compétences de Billom Communauté, et ce pour la période 2024-2026. Chaque commune se voit attribuée une enveloppe qu'elle peut solliciter lorsqu'elle le souhaite.

C'est ainsi qu'a été validé le fonds de concours suivant :

- 4 091 € € pour la rénovation énergétique d'un logement communal à Bongheat

N° 85	Finances	Pôle de valorisation : fixation du prix de vente du terrain	Approuvé à l'unanimité
-------	----------	---	------------------------

Par délibération n°23 du 26 février 2024 le conseil communautaire a validé la localisation du futur pôle de valorisation porté par le SBA, dans la continuité de la zone d'activité de l'Angaud à Billom.

Le prix de vente de la parcelle YB 130 est fixé à 10 €/m².

N° 86	Centre aquatique	Modification grille tarifaire pour le sport santé	Approuvé à l'unanimité
-------	------------------	---	------------------------

En 2023, nous avons mis en place une nouvelle activité en partenariat avec la Maison Sport Santé (DAHLIR) et le CLIC de Billom : 2 cycles de sport-santé pour les seniors de plus de 60 ans en reprise d'activité au centre aquatique. En 2024, cette activité a été reprise par le SIVOS .

Afin de pérenniser l'activité et d'avoir une cohérence des tarifs, il est proposé d'inscrire dans la grille un tarif sport/santé à 5,00 € par personne.

N° 87	Ressources humaines	Intervention musicale pour le RPE	Approuvé à l'unanimité
-------	---------------------	-----------------------------------	------------------------

Une convention va être signée avec la société Art'verne Productions (animateur : Christophe Lagarde), pour un coût horaire brut chargé de 30,33 €, pour la mise en place d'ateliers musicaux au sein du Relais Petite Enfance (ateliers de musique adulte (guitare, ukulélé, rythmique, chant...) à l'attention des assistantes maternelles, à raison de 13 heures entre le 1er novembre 2024 et le 31 mai 2025 et cycles d'éveil musical à l'attention des assistantes maternelles et des enfants à raison de 29 heures de janvier à avril 2025. Ces actions s'inscrivent dans le cadre d'une des missions fixées par la CAF au service (mise en place d'un cadre de rencontres et d'échanges de pratiques professionnelles).

N° 88	Ressources humaines	Créations de postes	Approuvé à l'unanimité
-------	---------------------	---------------------	------------------------

Sont créés deux postes (suite à mutation externe et avancement de grade interne) :

- un poste d'ETAPS principal de 2ème classe à compter du 1^{er} novembre 2024
- un poste d'adjoint technique principal 1ère classe à compter du 1^{er} décembre 2024

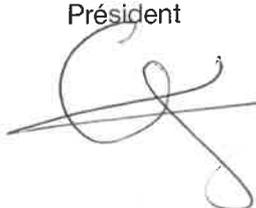
N° 89	Ressources humaines	Véhicule de service : remisage à domicile	Approuvé à l'unanimité
-------	---------------------	---	------------------------

Considérant le kilométrage important réalisé (4 811 kms en 2023) par la coordo jeunesse, le siège administratif du poste basé à St Dier, les nombreuses interventions dans les communes, les horaires atypiques du mardi au samedi, une autorisation de remisage à domicile du véhicule de service récemment acquis, est donnée à cet agent.

Fait à Billom le 24 octobre 2024

Gérard Guillaume

Président



Billom Communauté
35 avenue de la gare
63160 BILLOM